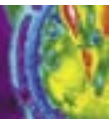


FLIR Systems Contrats de service

Parce que votre caméra infrarouge le vaut bien...



- EXTENSION DE GARANTIE
- VÉRIFICATION D'ÉTALONNAGE
- RÉVISION/ÉTALONNAGE
- MAINTENANCE GÉNÉRALE





Les services "constructeur" de FLIR Systems Parce que la qualité de votre travail en dépend

Et pour la maintenance ou en cas de panne de ma caméra, quel service me proposez-vous? Cette question nous a été posée de nombreuses fois et mérite toute votre attention. Nous vous suggérons donc de consacrer quelques minutes à ce chapitre afin d'être parfaitement informé quant à nos possibilités de Service Après-vente pour l'ensemble des caméras FLIR Systems.

La qualité dans la relation qui lie FLIR Systems à l'ensemble de ses clients passe par un Service Technique professionnel, capable d'intervenir rapidement et efficacement sur nos différentes caméras infrarouges. A l'exception des pannes « Détecteur » nécessitant un retour en Suède, à notre usine de fabrication, le service technique de la filiale française, basée à Issy les Moulineaux, est entièrement opérationnel, gère tout type d'interventions et propose une gamme complète de contrats de service tels que, l'Extension de garantie, la Vérification d'étalonnage, la Révision/Etalonnage et la Maintenance générale.

Au sein de FLIR Systems France, la notion de Service Après-vente est une réalité de tous les jours. Ainsi, annuellement, Olivier BOSCHAT et son équipe gèrent plus 500 interventions techniques sous un délai moyen de 48 heures en cas de panne et de 5 jours ouvrés en cas de révision préalablement programmée.

UNE PROCÉDURE D'ÉTALONNAGE CONFORME ET CERTIFIÉE ISO 9001-2000

Toutes les réparations, les révisions et les étalonnages des caméras AGEMA et FLIR Systems sont effectuées au sein du service technique de chacune de nos filiales. Des procédures de contrôle et d'étalonnage ont été spécialement conçues pour nos différents modèles de caméras.

Toutes nos filiales sont certifiées ISO 9001-2000 et disposent d'un banc d'étalonnage; celui de FLIR Systems France est constitué de quinze corps noirs. Ces sources de rayonnement, sont elles-mêmes régulièrement étalonnées ce qui nous permet de démontrer une traçabilité à l'égard des standards nationaux et internationaux.

La procédure d'étalonnage est basée sur la mesure du signal provenant du

détecteur de la caméra. Ce signal est une fonction (non linéaire) du rayonnement provenant d'un corps noir de température et d'émissivité connue, placé à une distance connue de la caméra.

Au sein de la filiale française, le banc d'étalonnage et son collimateur permettent de calibrer toutes les caméras FLIR Systems de +40°C à +1700°C pour toutes les combinaisons de filtres et d'objectifs.

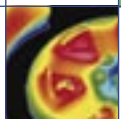
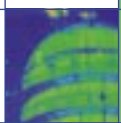
FLIR Systems conserve des enregistrements de tous les étalonnages effectués, et le processus d'étalonnage fait partie intégrante de son programme d'assurance qualité.

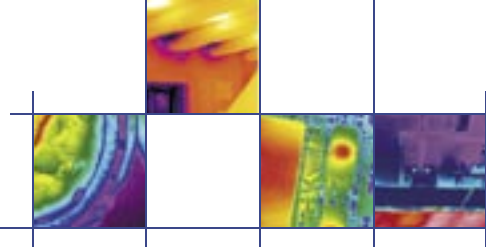
DES FORMULES DE CONTRATS ADAPTEES A TOUTES LES SITUATIONS

Une caméra infrarouge représente un investissement à long terme. En choisissant FLIR Systems, vous avez choisi un partenaire capable de vous assister tout au long de votre activité thermographie. Que vous soyez un utilisateur ponctuel ou intensif de votre outil de thermographie, nous avons élaboré, pour chacun d'entre vous, différentes formules de contrats de service capable de parfaitement répondre aussi bien à vos attentes « Prix » que « Prestations ».

Avec nos offres d'Extension de garantie, de Vérification d'étalonnage, de Révision/Etalonnage et de Maintenance générale, vous pourrez toujours bénéficier d'un service « Constructeur » répondant parfaitement à vos attentes. A noter que dans notre offre Maintenance générale, en plus de la révision annuelle et de l'étalonnage de votre caméra, ce contrat prend en compte, en cas de panne, le remplacement de toute pièce défectueuse de votre caméra ainsi que la main d'œuvre qui y est associée. Votre garantie est ainsi donc totale et le coût annuel sans surprise.

Le monde de la thermographie devenant lui aussi de plus en plus petit, FLIR Systems possède, bien évidemment, un réseau mondial de Services Techniques, avec des filiales en Belgique, en France, en Allemagne, à Hong Kong, en Italie, en Suède, au Royaume-Uni et aux États-Unis. À cela s'ajoutent des agents et des représentants FLIR Systems dans de nombreux autres pays, avec du personnel qualifié. Lors d'un de vos déplacements à l'étranger, si un incident se produit sur une de vos caméras, les filiales disposent de tout l'équipement et de tout le savoir-faire nécessaire pour résoudre les problèmes dans les plus brefs délais, N°1 oblige.





Formule Extension de garantie

La Formule Extension de garantie couvre les pièces et la main d'œuvre pour votre caméra infrarouge. Ce service peut se révéler précieux en cas de problème matériel ou logiciel.

La Formule Extension de garantie allonge la durée de la garantie initiale. Elle doit être souscrite avant la fin de cette garantie initiale et prolonge ainsi votre garantie même si vous utilisez votre caméra 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Extension de garantie, 1 an, 2 ans et 3 ans :
Forfait H.T. pour les TCAM Série E et A20 :
690€/1.440€/2.330€
Forfait H.T. pour les TCAM Série P, S et A40 :
1.000€/2.100€/3.400€

Vérification d'étalonnage

Cette formule vous permet de vérifier que la précision de mesure de votre caméra est toujours dans les tolérances « constructeur » ($\pm 2\%$ de la valeur mesurée ou $\pm 2^\circ\text{C}$ en dessous de 100°C de valeur mesurée).

CETTE FORMULE COMPREND :

- La mise à disposition du banc d'étalonnage
- La vérification de l'étalonnage en deux points par gamme de mesure
- La fourniture d'un constat de vérification d'étalonnage (à noter qu'en cas de vérification hors tolérances, nous vous laissons le choix d'effectuer ou pas, une révision avec un nouvel étalonnage complet de la caméra)

Forfait H.T. pour les TCAM Série E, Série A et Série P :
465€

Délai : 1 jour, après prise de RDV et selon nos disponibilités

Révision/Etalonnage

Réalisée annuellement, cette formule vous permet de vérifier intégralement le bon fonctionnement de votre caméra et ses principaux accessoires (10 points de contrôle). En complément de ces opérations, l'étalonnage de la caméra est vérifié et corrigé, le cas échéant.

CETTE FORMULE COMPREND :

- Le nettoyage complet de la caméra, de ses optiques et de son viseur et/ou écran LCD
- Le contrôle des batteries, du chargeur, de la carte alimentation,
- Le contrôle des différentes cartes électroniques,
- Le contrôle de l'uniformité de réponse de la matrice – réalisation des « Map » sur 2 ou 3 points selon les caméras (T_{ambiante} , $+ 50^\circ\text{C}$ et $+ 300^\circ\text{C}$),
- La correction des pixels défectueux,
- Le remplacement des petits consommables (joints, caoutchouc de joystick,...),
- La mise à jour du logiciel interne de la caméra,
- La mise à disposition du banc d'étalonnage,
- La vérification de l'étalonnage en deux points par gamme de mesure et si nécessaire, étalonnage complet,
- La fourniture d'un constat de vérification ou d'un certificat d'étalonnage,

Forfait H.T. pour les TCAM Série E et A20 :
910€/1.030€*

Forfait H.T. pour les TCAM Série P, S et A40 :
1.495€/1.700€*

Forfait H.T. pour les TCAM 595/695/THV 570 :
1.600€/1.880€*

Forfait H.T. pour les THV 550 :
1.650€/1.940€*

Délai : 2 à 3 jours, après prise de RDV et selon nos disponibilités



Contrat de Maintenance Générale

En plus de la réalisation d'une Révision/Etalonnage annuelle, cette formule prend en considération le remplacement Pièces et Main d'œuvre de toute partie défectueuse de la caméra y compris le module le plus onéreux, son détecteur infrarouge (hors panne suite à un bris de machine ou une utilisation anormale de l'équipement).

Ainsi, en souscrivant ce type de contrat, vous avez maîtriserez parfaitement le coût d'exploitation de vos différentes caméras infrarouges.



Forfait H.T. pour les TCAM Série E :
1.200€/1.365€*

Forfait H.T. pour les TCAM Série A20 :
1.600€/1.820€*

Forfait H.T. pour les TCAM Série A40 :
2.400€/2.730€*

Forfait H.T. pour les TCAM Série P, S et A40 :
2.850€/3.050€*

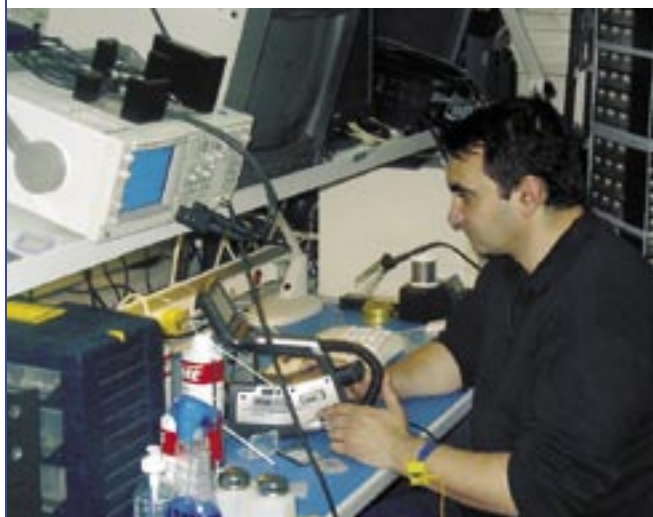
Délai : 5 jours maximum, hors panne détecteur, après prise de RDV et selon nos disponibilités

* prix avec filtre Haute Température

A noter que ces prix s'entendent hors frais de transport.

Grâce aux contrats de service FLIR Systems, vos caméras infrarouges seront toujours opérationnelles.

**Grâce aux contrats de service FLIR Systems
vos caméras infrarouges seront opérationnelles
à tout moment**



**FLIR Systems France
Service Technique**

10 rue Guynemer
92130 Issy les Moulineaux
Tel.: +33 (0)1 41 33 97 99
Fax: +33 (0)1 47 36 18 32
Email: technique@flir.fr
Site Internet : www.flir.fr